



**CONFÉRENCE DE
PLÉNIPOTENTIAIRES (PP-02)**

**Addendum 2 au
Document 4-F
29 juillet 2002
Original: anglais**

MARRAKECH, 23 SEPTEMBRE - 18 OCTOBRE 2002

SÉANCE PLÉNIÈRE

Note du Secrétaire général

**CANDIDATURE AU POSTE DE DIRECTEUR DU BUREAU
DES RADIOCOMMUNICATIONS**

Comme suite aux informations données dans le Document 3, j'ai l'honneur de transmettre à la Conférence, en annexe, la candidature au poste de Directeur du Bureau des radiocommunications de:

M. Malcolm JOHNSON (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Yoshio UTSUMI
Secrétaire général

Annexe: 1

L'Ambassadeur et Représentant permanent

14 novembre 2001

M. Yoshio Utsumi
Secrétaire général
Union internationale des télécommunications
Place des Nations
1211 Genève 10

Monsieur le Secrétaire général,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de votre lettre du 9 octobre concernant la Conférence de plénipotentiaires qui se tiendra l'année prochaine à Marrakech.

Vous m'avez demandé de vous faire savoir par écrit si nous souhaitions proposer des candidatures aux postes à pourvoir par élection à l'occasion de la Conférence de plénipotentiaires. J'ai donc le plaisir de porter à votre connaissance que le Royaume-Uni souhaite proposer la candidature au poste de Directeur du Bureau des radiocommunications (BR) de M. Malcolm Johnson, dont vous trouverez ci-joint le curriculum vitae.

Avec les assurances de ma très haute considération.

S W J Fuller



MALCOLM JOHNSON

CANDIDAT DU ROYAUME-UNI AU POSTE DE
DIRECTEUR DU BUREAU DES RADIOCOMMUNICATIONS
DE L'UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS

CURRICULUM VITAE SUCCINCT

Renseignements personnels

Nationalité:	Britannique
Lieu et date de naissance:	Trallwng, Pays de Galles, le 19 juin 1947
Situation de famille:	Marié, une fille
Langues:	Anglais (langue maternelle), français
Diplômes:	Licence ès sciences avec mention très bien, Université de Cardiff; maîtrise ès sciences, Université de Cardiff; ingénieur expert; membre de l'Institut des ingénieurs électriciens.

Depuis 1991, date à laquelle il est entré à l'Agence des radiocommunications du Royaume-Uni, Malcolm Johnson est responsable de la politique internationale du Royaume-Uni et de la coordination des activités du Royaume-Uni au sein de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et de la Conférence européenne des Administrations des postes et des télécommunications (CEPT). Il a apporté une contribution importante à tous les aspects des travaux de l'UIT et de la CEPT, y compris la réforme récente de cette dernière.

Expérience en matière de gestion:

M. Johnson a exercé, en tant que cadre supérieur, des fonctions de direction dans l'Agence, avec la responsabilité directe de la gestion de personnels techniques et administratifs nombreux et d'un important budget financier. Durant cette période, l'Agence a mis en œuvre un certain nombre de méthodes de gestion modernes, dont un Plan d'entreprise glissant quinquennal, qui précise les objectifs et les priorités stratégiques pour la période de cinq ans à venir, ainsi que des Plans annuels budgétaires et en matière de ressources pour chaque Unité de gestion au sein de l'Agence. Ces plans indiquent les objectifs opérationnels et spécifiques de chaque Unité dans le contexte du Plan d'entreprise pour les douze mois à venir ainsi que les besoins budgétaires et en ressources. Chaque membre du personnel a un Plan d'accomplissement personnel qui précise les objectifs à atteindre au cours des douze mois à venir, dans le contexte des objectifs de l'Unité. Ce plan identifie également les besoins en formation pour l'année à venir. Chaque membre du personnel se voit également remettre un Rapport d'évaluation annuel portant sur les douze mois écoulés et mettant en évidence ses points forts et ses points faibles. Il discute de ce rapport avec son supérieur hiérarchique dans le but d'identifier toute action nécessaire, comme une formation, afin d'améliorer ses performances. Ces méthodes de gestion ont permis de faire en sorte que les ressources financières et en personnel soient bien gérées et que le personnel reçoive une formation adéquate, soit bien motivé et ait bon moral.

Contribution aux travaux de l'UIT

M. Johnson a, en qualité de chef ou de chef adjoint des délégations britanniques, contribué au succès de toutes les Assemblées et Conférences de l'UIT depuis 1992, y compris les Conférences de plénipotentiaires, les Conférences mondiales des radiocommunications, les Assemblées des radiocommunications, les Conférences et Assemblées mondiales de la normalisation des télécommunications, les Conférences mondiales de développement des télécommunications, les Forums mondiaux des politiques de télécommunication et le Conseil.

En tant que coordinateur européen durant les litigieuses Conférences mondiales des radiocommunications de 1995 et de 1997, il a négocié avec succès un ensemble transactionnel de mesures concernant un certain nombre de questions litigieuses à la satisfaction de toutes les parties concernées. Il a établi le groupe informel interrégional pour effectuer les travaux préparatoires en vue des Conférences mondiales des radiocommunications (CMR), groupe dont il a été le premier président. A la CMR-97, il a promu la coopération interrégionale dans la préparation des CMR en proposant la Résolution 72 qui charge le Directeur du BR de consulter les organisations régionales de télécommunication sur les moyens de leur apporter une assistance dans leurs travaux préparatoires des futures conférences mondiales des radiocommunications.

Lors de la Conférence de plénipotentiaires de 1998, il a présidé le groupe informel sur les questions relatives aux radiocommunications qui a contribué à la résolution d'un certain nombre de problèmes difficiles dans ce domaine. Il a également facilité les négociations informelles relatives à l'Autorité palestinienne lors de cette conférence, et de nouveau à la CMR-2000.

Il a agi en tant que chef des délégations britanniques auprès de chacun des groupes consultatifs des trois Secteurs de l'UIT et a participé aux travaux des commissions d'études dans les trois Secteurs.

Il a présidé le Groupe de réflexion mis en place dans le cadre des travaux préparatoires de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 1998 qui a élaboré un certain nombre de projets de Résolutions adoptés par la suite par la conférence. Il a proposé l'instauration d'une révision du spectre à long terme (Résolution 9, CMDT-98) pour assister les pays en développement dans leurs travaux de planification du spectre.

Il a initié la création de la Commission d'études spéciale sur les IMT-2000 et les systèmes ultérieurs à l'Assemblée mondiale de la normalisation des télécommunications de 2000 ainsi que la création des Groupes chargés des questions stratégiques et opérationnelles du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications.

Il a participé activement aux travaux du Groupe de travail sur la réforme de l'UIT et présidé le Groupe ad hoc 1 sur les questions relatives à la normalisation qui a établi un rapport adopté sur cette question litigieuse en vue de la réunion finale du Groupe de travail sur la réforme. Il a proposé un certain nombre des recommandations formulées par le Groupe de travail sur la réforme, y compris le Plan opérationnel glissant quadriennal et l'octroi d'un rôle plus important au Groupe consultatif des radiocommunications dans l'approbation du Plan opérationnel ainsi que la supervision de sa coordination avec le Plan stratégique et le budget pour le Secteur des radiocommunications.

Participation aux activités en Europe

M. Johnson a agi en tant que chef des délégations britanniques à diverses réunions de la Conférence européenne des Administrations des postes et des télécommunications (CEPT). Il a proposé et élaboré le mécanisme de prise de décision de la CEPT comme moyen propre à accroître le niveau des extrants de la CEPT. Il a élaboré le Protocole d'accord et le contrat-cadre entre la CEPT et la Commission européenne. Il a agi en tant que coordinateur européen pour la CMR-93 et a été à l'origine de la création du Groupe de travail « Préparation de conférences » (CPG) de la CEPT en tant que groupe permanent chargé des travaux préparatoires de la CEPT en vue des CMR. Il a été le premier président du CPG et le coordinateur européen pour la CMR-95 et la CMR-97. Il a participé activement à toutes les réunions préparatoires de la CEPT en vue des conférences et assemblées de l'UIT depuis 1994. Il a joué un rôle prépondérant dans la réforme de la CEPT qui a été mise en œuvre en octobre 2001.

Il est le président du premier groupe de la CEPT établi pour coordonner les travaux préparatoires d'une Conférence mondiale de développement des télécommunications (la CMDT-02, à Istanbul).

Avant 1991:

M. Johnson a travaillé dans la Division Réglementation des télécommunications de la Commission européenne où il a élaboré et négocié au nom de la Commission européenne la législation de l'Union européenne dans le domaine des radiocommunications. Il a géré un certain nombre de projets de la Commission européenne visant à promouvoir les communications mobiles européennes et a représenté cette dernière auprès de l'Institut européen des normes de télécommunications (ETSI).

Il avait auparavant participé aux travaux d'autres organismes internationaux tels que l'Organisation maritime internationale (OMI, auparavant l'OMCI) où il a joué un rôle actif dans le développement du système mondial de détresse et de sécurité en mer. Il a également pris part aux travaux d'Inmarsat, de l'Agence spatiale européenne et de la Commission d'études 8 du CCIR.

D'autres informations peuvent être consultées à l'adresse suivante

<http://www.malcolmjohnson.info/>